



Conférence de Presse du Président de l'Université Mohammed V-Agdal

**Rentrée Universitaire 2010-2011
27 octobre 2010**

A l'occasion de cette rentrée universitaire, j'ai le plaisir de vous retrouver encore une fois lors de cette conférence de Presse. L'objectif de cette rencontre est un retour sur la décennie 2000, marquée par l'application de la réforme de l'enseignement supérieur ainsi que la contractualisation entre les Universités nationales et l'Etat. Evénement important et majeur marqué par la signature, devant sa Majesté le Roi Mohammed VI, le 06 octobre 2009 des contrats de mise en œuvre du plan d'urgence 2009-2012. C'est aussi l'occasion de faire le point des réalisations de l'UM5A dans ce cadre.

Rappelons que l'Université Mohammed V-Agdal, à l'instar des universités nationales, s'est engagée dans la réforme de l'enseignement supérieur depuis 2001. Cette réforme a permis, entre autres, d'intégrer notre système de l'enseignement supérieur dans l'espace européen de l'enseignement et de la recherche en restructurant l'offre de formation, selon l'architecture LMD (Licence, Master, Doctorat). Ainsi, elle a offert l'opportunité d'ouvrir de nouvelles filières, d'introduire de nouveaux contenus pédagogiques basés sur des principes nouveaux tels la modularisation, la semestrialisation, le contrôle continu et la capitalisation...

L'Université Mohammed V – Agdal a été la première, au niveau national, à faire accréditer le maximum de filières (23) au niveau de la Licence fondamentale dès le lancement de la réforme pédagogique en 2003-2004, couvrant ainsi divers champs disciplinaires enseignés dans les établissements à accès ouvert.

A partir de 2006, l'UM5A a poursuivi l'application de la réforme pédagogique par le lancement des Masters et des Masters spécialisés dont le nombre a atteint 45 en 2008. Jusqu'à présent cinq promotions de Licence et trois promotions de Master sont sorties des établissements à accès ouvert de l'UM5A.

Quant aux deux établissements à accès régulé : l'Ecole Supérieure de Technologie (EST) et l'Ecole Mohammadia d'Ingénieurs (EMI), ils ont respectivement rejoint la réforme en 2006 et 2007.

Enfin, la réforme des études doctorales a eu lieu en 2008 par la création de 4 Centres d'Etudes Doctorales (CEDoc) complétant ainsi le système LMD.

Dans le domaine de la recherche, l'Université Mohammed V – Agdal a mené, depuis 2002, plusieurs actions ayant trait à la mise en place de structures susceptibles de lui permettre de répondre aux exigences de la réforme, par rapport au développement de la recherche et à la valorisation de ses résultats pour le développement socio-économique régional et national. Ces travaux sont les suivants :

- organisation du colloque " l'Université dans son environnement : Pour un Partenariat Renouvelé " (décembre 2002) ;
- réalisation de l'étude sur le "Potentiel de Valorisation de la Recherche à l'Université Mohammed V – Agdal" (septembre 2002 – décembre 2003) ;
- préparation du projet "Structuration de la Recherche au Maroc", destiné au ministère délégué, chargé de la recherche scientifique et technique (août 2003). Ce projet a été validé par la commission nationale de structuration de la recherche et a été présenté, lors de la "Journée Nationale de Structuration de la Recherche", organisée par le Ministère délégué chargé de la recherche scientifique, le 25 mai 2004 ;
- préparation du projet de création de structures de valorisation de la recherche à l'Université Mohammed V – Agdal par la commission de valorisation de la recherche, créée en octobre 2003 ;
- réalisation de l'étude relative aux structures et activités de recherche à l'UM5A. Des réunions ont été tenues par le président de l'université, regroupant les responsables d'établissements et les responsables des structures de recherche, durant le mois de décembre 2004 ;
- organisation des « Assises de la Recherche à l'UM5A », le 25 juin 2005.
- examen des recommandations des assises de la recherche par la commission de la recherche scientifique du conseil de l'université, débouchant sur la formulation de certaines remarques, relatives à l'application du projet de structuration et à celui de la création des structures de valorisation de la recherche ;

- adoption par le conseil de l'UM5A, lors de la réunion du 27 octobre 2005 :
 - + du projet national de structuration de la recherche ;
 - + du projet de création des structures de valorisation de la recherche ;
 - + des orientations générales de la politique scientifique de l'UM5A.

Outre la réalisation de ces différentes actions qui ont permis d'aboutir à l'élaboration de sa politique scientifique, l'UM5A a contribué durant l'année 2005 à une activité d'une très grande portée au niveau national. Il s'agit de la préparation du projet de vision et de stratégie nationale à l'horizon 2025 et du plan d'action 2006-2010 en matière de recherche et d'innovation. En effet, le Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique a chargé le Président de l'UM5A de présider la commission constituée, à cet effet. Le tiers des membres de cette dernière sont des professeurs de la même université.

Les projets de vision, de stratégie et du plan d'action élaborés par cette commission ont constitué l'objet des travaux de la rencontre nationale sur la recherche scientifique et technologique qui se sont déroulés au Palais des Congrès à Skhirat, les 03 et 04 mars 2006, sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et la présidence effective du Premier Ministre.

L'UM5A a adopté cette vision, stratégie et le plan d'action 2006-2010 et œuvre pour leur concrétisation. Le plan d'action quadriennal en matière de recherche et d'innovation est une déclinaison directe du plan d'action national. Parmi les actions qui ont été réalisées, dans ce sens, citons :

- la mise en place d'une procédure d'évaluation des structures de recherche accréditées par l'UM5A (2006), basée sur une grille d'évaluation comportant 27 indicateurs de performance scientifiques, technologiques et de formation par la recherche ;
- l'application de cette procédure pour la répartition du budget de recherche au niveau des structures accréditées, sous forme d'une dotation financière qui tient compte aussi des efforts de structuration privilégiant les plus larges structures ;
- l'élaboration du cahier des normes de structuration de la recherche.

En matière de gouvernance, l'UM5A a connu d'importants changements suite à l'application de la loi 01.00, notamment par la désignation du Président de l'université suite au lancement des appels à candidatures et au dépôt des projets de développement de l'Université. Les résultats de l'examen des dossiers de candidature et le classement de trois candidats sont effectués par une commission spéciale et proposés ensuite aux hautes autorités du pays pour

désignation. En outre, l'Université a été dotée d'instances universitaires avec une représentation des enseignants-chercheurs, des fonctionnaires et des étudiants suite à des élections universitaires. Il s'agit du Conseil de l'Université, du Conseil de Gestion, des Conseils des Etablissements, des Commissions permanentes et ad hoc, des Commissions Scientifiques et des Commissions paritaires.

Ainsi, l'UM5A lors de cette décennie, éminemment ponctuée par des dates révélatrices, a toujours été aux rendez-vous, voire à l'avant-garde, des réformes. Elle a ainsi entamé une nouvelle ère, marquée par l'avènement dans le cadre du programme d'urgence 2009-2012 de la contractualisation Etat-Universités. Ce programme institue donc une politique de contractualisation sous forme de « contrats-programmes » entre les universités nationales, d'une part, et les ministères de l'Economie et des Finances et de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, d'autre part.

Pour l'Université Mohammed V-Agdal, le bilan d'étape après une année de lancement du Programme d'Urgence, s'est traduit par la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions, à caractère innovant et pilote, visant la diversification de son offre de formation en termes de filières, le renforcement de ses capacités de recherche et l'amélioration de sa gouvernance. Cette année, l'Université Mohammed V-Agdal poursuit la mise en œuvre de son projet de développement 2009-2012 dans le cadre du programme d'urgence, et ce, dans les trois domaines : formation, recherche et gouvernance.

Concernant le volet pédagogique, il est à rappeler que dans le cadre de ce plan, l'effectif global des nouveaux inscrits doit augmenter annuellement de 5%. Cette année, la rentrée universitaire a été marquée par l'admission de 6216 nouveaux inscrits répartis comme suit : 1764 à la FLSH (18,39% de plus) ; 1262 à la FSEJE (19,62%) ; 2267 à la FSR (44,21%) ; 505 à l'EMI (4,55%) et 418 à l'EST- Salé (8,85%). Soit 14% en plus du nombre projeté pour 2012-2013 dans le cadre du contrat signé avec les ministères de l'Economie et des Finances et de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique. Donc, nous pouvons formuler que pour cette première partie, l'UM5A a largement tenu ses engagements.

Globalement, en l'espace de trois rentrées, nous avons augmenté de manière significative l'effectif des nouveaux inscrits : 4207 (08-09), 4984 (2009-2010, soit 19% de plus) et 6216 (2010-2011, soit 24,72% de plus). Cette montée massive des nouveaux inscrits s'explique par l'ouverture de nouvelles filières, par la diversité et par la qualité de l'offre de formation dont dispose l'Université Mohammed V-Agdal. En effet, 40 nouvelles filières ont été accréditées cette année, à l'échelle de l'UM5A (6 DUT, 5 licences professionnelles dont 4

d'offshoring, 19 masters de recherche et 10 masters spécialisés). En somme, un bouquet de 105 filières d'offres de formation est offert aux nouveaux inscrits.

Concernant la professionnalisation des formations dans les établissements à accès ouvert, l'UM5A offre 34 filières professionnelles pour un total de 84 filières ouvertes (soit un taux de professionnalisation¹ de 40,5%). Les établissements à accès régulé proposent 21 filières toutes professionnalisantes, ce qui porte à 52,4 % (55/105) le taux global de professionnalisation au niveau de l'UM5A.

D'autre part, les formations doctorales sont au nombre de 23, réparties comme suit : 15 à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 6 à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, une à la Faculté des Sciences et une à l'Ecole Mohammedia d'Ingénieurs.

Soulignons que dans le cadre de la formation, l'accent est mis cette année sur l'intégration des nouvelles technologies d'information et de communication dans les structures pédagogiques, à travers la mise en place de la **certification en langues (arabe, français, anglais)** et en **informatique**. Succède à cette action, la mise en place également d'un dispositif de tutorat des étudiants avec pour objectif majeur l'amélioration du rendement interne de l'enseignement supérieur.

D'autres actions sont entreprises par l'UM5A pour réduire le redoublement et le décrochage. Il s'agit de la mise en place d'un système de passerelles entre les filières, en vue de permettre d'une part la réorientation à différents niveaux de formation et d'autre part l'amélioration du rendement interne du système. Dans ce cadre, la création des passerelles inter établissements en plus des passerelles intra établissements est envisageable.

Concernant l'insertion de nos lauréats, il est à noter que l'analyse du rendement externe sur les quatre années 2006-2009 a montré que pour les licences (fondamentales et professionnelles), le taux d'insertion des lauréats, 6 mois après l'obtention des diplômes, est de 24%, alors que celui des lauréats de masters (recherche et spécialisés) est de 29,2%. L'analyse minutieuse au niveau des établissements et des filières, publiée dans le document "Rendement externe à l'UM5A", a permis de tirer des conclusions pertinentes quant aux réorientations des formations offertes.

¹ Exprimé par le pourcentage des filières professionnalisantes (LP + MS) par rapport au total des filières (Licences + Masters)

Du côté de la recherche, des mesures ont été également prévues à l'UM5A dans le cadre du PU pour consolider et renforcer la structuration de la recherche dont l'encouragement de l'émulation, à travers l'organisation des prix de recherche et le financement des structures de recherche accréditées.

Ainsi pour l'année universitaire 2009-2010, l'UM5A a mené les actions suivantes:

- Organisation des prix de recherche: prix de la meilleure thèse de doctorat, prix de la meilleure structure de recherche, prix de la meilleure publication dans une revue indexée, prix du meilleur contrat de recherche au profit du monde socioéconomique. Un montant de 0,7MDH a été alloué à ces prix qui ont concerné les trois champs disciplinaires "Sciences et Techniques", "Lettres et Sciences Humaines" et "Sciences Juridiques, Economiques et Sociales". Les prix ont été distribués lors de la journée de recherche et d'innovation organisée par l'université dans le cadre du PRES de Rabat, le 10 février 2010.
- Financement des structures de recherche: le Conseil de l'Université a décidé lors de sa réunion du 17 juillet 2009 qu'un montant de 49,956 MDH sera consacré aux activités de recherche proprement dites et sera réparti sur les structures de recherche de l'Université, durant la période 2009-2012. 25% de ce budget sera distribué sur la base de l'effort de structuration et de production. Le reste du budget dédié aux structures de recherche (75%) sera réparti selon la procédure d'appel à projets. La dotation de fonctionnement de 25%, de l'année 2009, d'un montant de 2,918 MDH a été répartie sur les structures de recherche ayant fourni un rapport d'activités de l'année 2008, en tenant compte de l'effort de structuration. Celle de l'année 2010 est en cours de répartition sur la base du rapport d'activité de l'année 2009. Elle tiendra compte des critères de répartition du budget de recherche adoptés par le conseil de l'Université. L'appel à projets lancé en juillet 2009, a suscité la soumission de 73 projets dont l'évaluation par des pairs externes à l'université (17 experts) a permis d'en retenir 48 pour financement avec une subvention de 21,6MDH par le programme d'urgence échelonnée sur 3 ans (dont 80% en investissement), soit un budget total de 54MDH en tenant compte des contributions du monde socioéconomique et de la coopération internationale.
- Cité de l'innovation adossée à l'UM5A: en vue d'assurer de manière optimale sa troisième mission, qui lui a été attribuée par le législateur dans le cadre de la loi 01-00, concernant la valorisation des résultats de la recherche, l'Université Mohammed V-Agdal a entrepris un projet de création d'un parc technologique constituant un écosystème favorable au développement des activités de R&D et d'innovation au profit du développement technologique et socioéconomique du pays.

Ce projet, intitulée "Cité de l'innovation de Rabat" est mené dans le cadre d'un partenariat avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies et de la Ville de Rabat. Une étude de faisabilité qui est au stade d'achèvement permet de positionner cette cité autour de 4 Thématiques dégagées des recoupements entre le potentiel de l'UM5A en matière de recherche, des besoins de la région de R-S-Z-Z et du Maroc ainsi que des tendances internationales en matière de recherche et d'innovation.

Ces 4 thématiques classées ici par ordre d'importance de la production scientifique de l'UM5A dans chacune de ces thématiques sont les suivantes:

- "Eau, Energie, Environnement et Développement Durable (3E2D)": 28%
- TIC et Mathématiques Appliquées: 23%
- Biotechnologie, Santé et Agroalimentaire: cette thématique est importante en considérant le potentiel de l'UM5S et l'IAV-Hassan II.

L'UM5A a enregistré les résultats suivants durant l'année universitaire 2009-2010:

- Amélioration de la structuration de la recherche: le taux d'affiliation des enseignants-chercheurs aux structures de recherche accréditées était de 81,3% en 2008 et il devait être porté à 85% à la fin août 2010. **A la fin mai 2010, ce taux est de 84,7%**. L'objectif ciblé est presque atteint à trois mois de l'échéance prévue. L'augmentation enregistrée durant la période concernée est due à la création de 7 nouvelles structures depuis début 2009.
- Une augmentation de 12% de la production de publications dans des revues indexées: En effet, l'UM5A a produit 280 publications dans des revues indexées durant la période "septembre 2009-août 2010", soit une augmentation de 30 publications indexées par rapport à l'année universitaire 2008-2009. Il est attendu à ce que les projets de recherche lancés par l'UM5A dans le cadre du programme d'urgence améliorent de façon substantielle le nombre de publications dans des revues indexées. Cette amélioration serait due au fait que chaque enseignant-chercheur bénéficiaire d'un financement est appelé à produire annuellement une publication, au moins, dans une revue indexée.
- Dépôt de 3 demandes de brevets d'invention à l'OMPIC: ce nombre devrait augmenter dans les années à venir, grâce à l'engagement contractuel des enseignants-chercheurs faisant partie des équipes de projets de recherche financés dans le cadre du programme d'urgence.
- Réalisation de projets contractuels au profit du monde socioéconomique: l'UM5A a fait une recette de 17,5MDH dans ce domaine et s'attend à une augmentation du chiffre d'affaire de ses activités contractuelles de

manière à atteindre une couverture de 40% des frais alloués aux activités de recherche, par les recettes contractuelles.

- Développement du portefeuille de conventions dans le cadre de la coopération internationale: de 226 conventions internationales en 2008-2009, ce nombre est passé à 265 en 2009-2010, soit une augmentation de 17,2%. Le nombre de cotutelles de thèses, quant à lui, est passé de 114, en 2008-2009, à 154, en 2009-2010, soit une augmentation de 35%. Il y a lieu de souligner dans ce contexte que l'événement phare, en matière de coopération internationale réside dans l'ouverture de l'annexe de l'UM5A à Abou Dhabi, en septembre 2009.

Concernant le domaine de la gouvernance, l'UM5A poursuit ses actions en vue de renforcer les compétences des enseignants chercheurs et des fonctionnaires administratifs et techniques de l'Université par la formation continue déjà lancée en 2008. En effet, l'UM5A dispose d'un service de formation continue à la Présidence qui se charge de la réalisation des programmes de formation et veille à l'identification des besoins en formation continue pour le corps administratif et technique ainsi que le corps enseignant. Soulignons que la formation des enseignants chercheurs s'effectue, à travers la formation par la recherche et la participation de ces derniers à des écoles thématiques (écoles d'été, d'hiver...) et aux différentes activités scientifiques internationales. De ce fait, l'université, a prévu dans le cadre de son programme de développement, un budget pour l'ensemble des enseignants chercheurs d'ici 2012 afin de bénéficier de trois jours de participation à une manifestation scientifique, au Maroc et d'un séjour d'une semaine, à l'étranger.

L'UM5A a ainsi œuvré pour :

- mettre à niveau les effectifs actuels de ses enseignants-chercheurs et donner une dimension supplémentaire à leurs carrières ;
- permettre à tous ses enseignants-chercheurs de suivre une formation continue à l'étranger tous les 3 ans par la participation à des rencontres scientifiques de renommées internationales tels que les congrès indexés dans les bases ISI et SCOPUS pour les sciences et techniques et la base SCHOLAR-GOOGLE pour les Sciences Humaines et Sociales ;
- permettre à chaque fonctionnaire administratif et technique de l'université de suivre une formation continue de mise à jour tous les 2 ans.

Ainsi, à partir de 2009, seize (16) enseignants-chercheurs de l'Institut Scientifique, d'une part, ont bénéficié d'une formation pédagogique sur le Système d'Information Géographique. D'autre part, vingt deux (22) autres enseignants-chercheurs ont bénéficié d'un séjour à l'étranger. D'un autre côté, quinze (15) fonctionnaires administratifs chargés des affaires économiques de l'Université, appartenant aux divers établissements et à la Présidence de l'Université, ont bénéficié d'une formation dans leur domaine d'attributions. Aussi, huit (8) autres fonctionnaires chargés de la gestion des marchés publics

dans les établissements universitaires et à la Présidence de l'Université ont poursuivi une session de formation continue assurée dans ce domaine par un cabinet spécialisé. En outre, le service informatique de la Présidence de l'Université a dispensé une vingtaine de formations au profit des fonctionnaires de la Présidence et de la bibliothèque universitaire. En totalité, une soixantaine de fonctionnaires ont bénéficié de ces formations.

Dans cette même perspective, l'UM5A a lancé un questionnaire destiné à tous les fonctionnaires de l'Université afin d'arrêter les besoins en formation. Les résultats de ce questionnaire sont en cours de traitement en vue de programmer des sessions de formation continue pour les fonctionnaires dans les prochains mois.

Soulignons que le besoin accru en enseignants vacataires recrutés parmi les enseignants du second cycle ou doctorants pour l'enseignement des modules de langues, communication et informatique, nécessite impérativement le développement des compétences didactiques.

Par ailleurs, il est à rappeler que l'université s'est investie durant les huit dernières années dans de grands chantiers de construction, d'aménagement et de réaménagement de ses locaux pédagogiques et administratifs améliorant ainsi sa capacité d'accueil ainsi que des espaces de travail et d'animation pour ses étudiants, ses enseignants-chercheurs et ses fonctionnaires. La surface totale de ces constructions et des réhabilitations a atteint 45 000 m² à peu près, sans compter les projets qui sont en cours de réalisation actuellement.

L'UM5A poursuivra ses actions dans ce domaine surtout celles relatives à l'aménagement et le réaménagement. De même, un projet de construction d'une cafétéria pour le personnel de la Présidence, a été entamé en juin 2010, sur une surface de 100 m² environ.

En matière d'équipement, l'université dote respectivement ses établissements en matériel informatique, matériel de laboratoires et mobilier de bureaux afin d'offrir et procurer aux étudiants et aux ressources humaines les conditions adéquates pour l'enseignement et la recherche.

Outre ces actions menées par l'université, quatre publications dans le cadre du projet de développement 2009-2012 ont vu récemment le jour et se trouvent actuellement dans les rayons de la Bibliothèque Universitaire, inaugurée en juin 2010. Il s'agit du :

- Programme de Développement 2009-2012 de l'UM5A dans le cadre du Programme d'Urgence Gouvernemental ;
- Plan de Mise en oeuvre du programme d'Urgence 2009-2012 pour l'UM5A ;
- Organisation et Référentiel des Emplois et des Compétences de l'UM5A ;

- Guide des Indicateurs de Performance.

Aussi, l'UM5A a procédé à l'édition de deux publications. Il s'agit du :

- Guide de l'étudiant 2010;
- Rapport d'Autoévaluation Institutionnelle de l'UM5A (2007-2009).

Actuellement, deux autres publications sont en cours d'édition. Il s'agit du :

- Guide des études à l'UM5A ;
- Rendement externe à l'UM5A.

En interne, l'UM5A a édité deux autres documents. Il s'agit du :

- Recueil des Procès-verbaux et des décisions du Conseil de l'Université ;
- Bilan et Perspectives de la Coopération Internationale à l'UM5A.

En fait, cette dizaine de publications embrassent pratiquement tous les domaines du management universitaire à l'UM5A, allant de l'offre de formation, à la recherche scientifique en passant par la gouvernance pour aboutir à l'approche qualité. Par ailleurs, ces publications qui ambitionnent d'instaurer une culture, une tradition d'accumulation à l'université, marquent historiquement la décennie 2000 et constituent par conséquent une source de tout travail visant le développement futur de l'UM5A.